BAILLARGEON & GUÉRIN Notaires

220-3115, Boul. de la Pinière,Terrebonne, QC J6X 4P7
www.notaireterrebonne.ca

Me Valérie Baillargeon
Notaire, L.L.B., D.D.N., M.F.A
Conseillère juridique • Médiatrice familiale
Bur. : 514 868-8423 - Télec. : 514 868-8424

Me Andréanne Guérin
Notaire, L.L.B., D.D.N.
Conseillère juridique
Bur. : 514 868-8423 - Télec. : 514 843-7471

DOCUMENTS NÉCESSAIRES AU NOTAIRE:
(Liste non-exhaustive)

Dans toutes transactions, le Notaire a besoin de:

- Deux pièces d'identité valides officielles, dont au moins une avec photo (ex: Permis de conduire, Carte d'assurance maladie, Carte d'assurance sociale, Passeport, Certificat de naissance, etc.);
- Les coordonnées **complètes** de toutes les parties;
- *Si vous êtes marié(e)s)* : Certificat de mariage et Contrat de mariage (s'il y a lieu);
- *Si vous êtes divorcé(e)s)*: Jugement de divorce et Certificat de divorce;
- *Si vous êtes en instance de divorce*: numéro de dossier de la Cour et date de séparation; si disponible, rapport de médiation ou convention;
- *Si vous agissez pour une personne morale*: Livre de société ET résolution de la Société vous autorisant à signer au nom de la société et le livre de société;

LORS DE LA VENTE/ACHAT D'UN IMMEUBLE: (Minimum 3 semaines avant la date prévue)

De l'acheteur:

- INSTRUCTIONS HYPOTHÉCAIRES de votre institution financière (envoyées par l'institution financière, il vous suffit de donner le nom de votre Notaire);
- PREUVE D'ASSURANCE HABITATION (le Notaire vous donnera toutes les informations requises en temps opportun, mais vous devez commencer à les magasiner).
- VOTRE MISE DE FONDS : les fonds **DOIVENT** être disponibles **au moins 10 jours** avant la vente dans votre compte bancaire pour ne pas retarder la transaction

Par le vendeur (souvent remis directement au Notaire par le courtier immobilier):

- ANCIENS TITRES, soit tous les actes de vente qui sont en votre possession;
- PRÊTS HYPOTHÉCAIRES actuels, même si vous avez fini de les rembourser (à moins que vous ayez fait faire la quittance par un notaire depuis votre dernier paiement);
- CERTIFICAT DE LOCALISATION de date récente et qui représente l'état actuel **EXACT** des lieux; à défaut, le certificat de localisation existant et coordonnées de l'arpenteur mandaté à faire le nouveau certificat de localisation
- RELEVÉS DE TAXES SCOLAIRES ET MUNICIPALES; ou à défaut, les factures de l'année en cours
- PROMESSE D'ACHAT;

+ *S'il s'agit d'un condo:*

- DÉCLARATION(S) DE COPROPRIÉTÉ;
- COORDONNÉES complètes du syndicat de copropriété/gestionnaire et de la personne ressource;

+ *S'il s'agit d'un immeuble locatif:*

- BAUX et avis de renouvellement signés;

+ *S'il s'agit d'un immeuble neuf:*

- CERTIFICAT DE GARANTIE de maison neuve.